Critères de reconnaissance d'équivalence* d'un certificat relatif à la vente ou à l'utilisation de pesticides délivré par un organisme de réglementation d'une autre province ou d'un territoire canadien

Schéma décisionnel

Juillet 2024

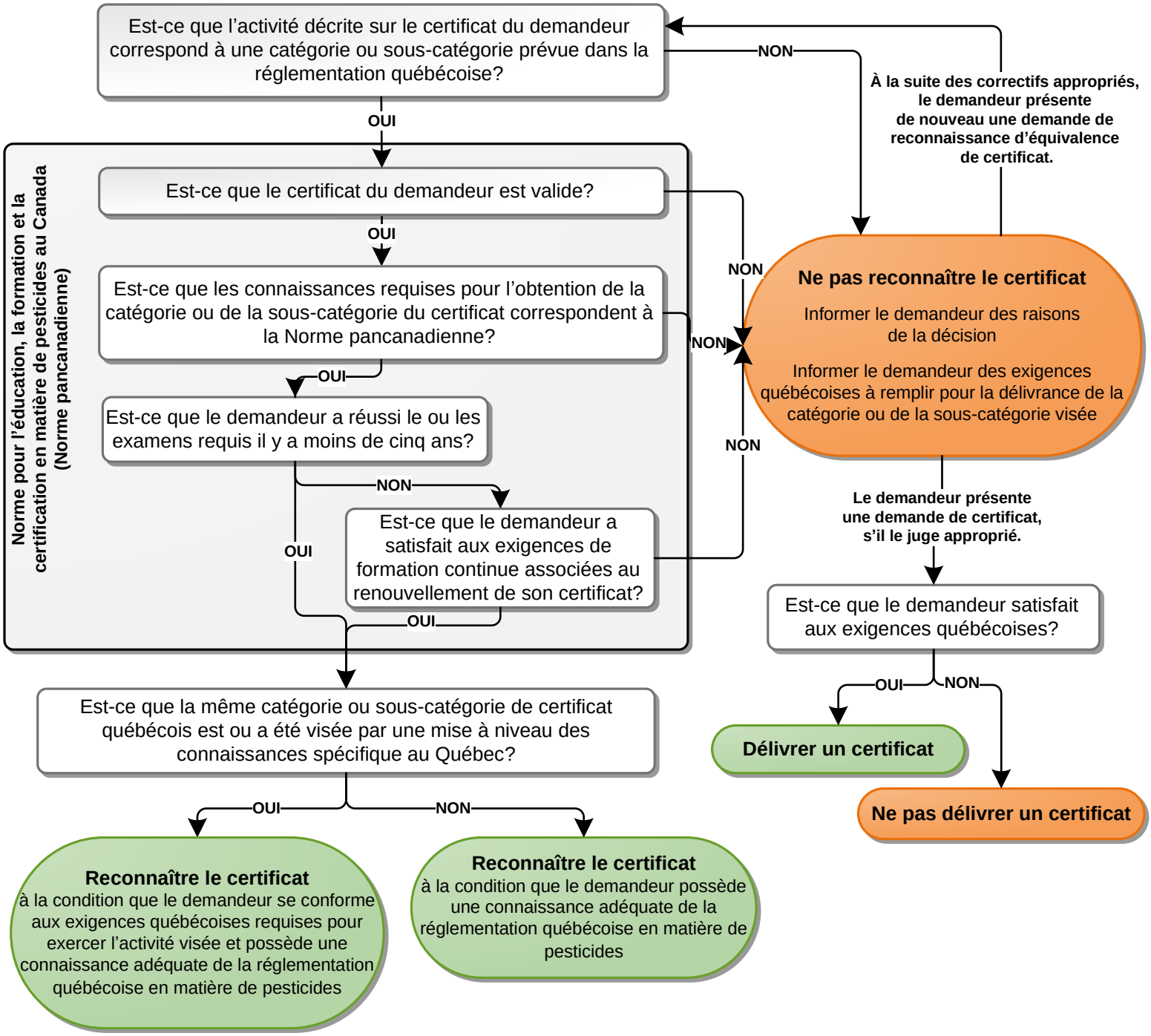

* Acceptation, par un organisme de réglementation provincial ou territorial, d'un certificat délivré par un organisme de réglementation d'une autre province ou d'un territoire canadien.